



LE GOUVERNEMENT

www.partenariat20142020.fr

CONCERTATION NATIONALE SUR L'ACCORD DE PARTENARIAT 2014-2020
SEMINAIRE INTERREGIONAL
26 MARS 2013
DATAR – SALLE OLIVIER GUICHARD

ORDRE DU JOUR

9h00 - 9h30 - Accueil des participants

9h30 - 9h45 – Ouverture du séminaire

9h 45 - 10h15 - Rappel du contexte dans lequel se déroulent les séminaires

Intervenant : DATAR

10h15 - 11h30 - Présentation générale des approches interrégionales interrégionales

Intervenant : Cabinet Viarégio Massifs et fleuves

MEDDE Littoral

Echanges avec la salle

11h30 - 13 h00 - Table ronde N°1 - Les approches interrégionales et l'innovation

• Changement climatique

- Adaptation et lutte contre le changement climatique à l'échelle du fleuve Rhône (*gestion de la ressource, adaptation de l'économie*)

Intervenant : Guillaume Rousset, SGAR Rhône-Alpes

- Gestion intégrée des risques en montagne

Intervenant : Vincent Boudières, (à confirmer) Pôle alpin d'étude et de recherche pour la prévention des risques

- Observatoire du trait de côte de l'Aquitaine

Intervenant : Nicolas CASTAY (GIP Littoral Aquitain)

• Formation continue

- Formation de pilotes fluviaux

Intervenant : VNF (à confirmer) ou SGAR Rhône-Alpes

- Travailleurs saisonniers

Intervenant : Alatras / DGCIS (à confirmer)

• Echanges avec la salle

13h00-14h30 - Temps libre

14h30 - 16h00 – Table ronde N°2 - L'articulation entre les échelles régionales, interrégionales et transnationales.

• Le projet de stratégie macro régionale pour les Alpes ;

Intervenant : Nicolas. Evrard (à confirmer) (AEM ;)

• L'action foncière du conservatoire du littoral (du local au conseil de rivage);

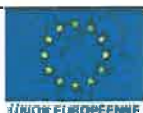
Intervenant : Michel. PELTIER (Conservatoire du littoral) ;

• L'articulation entre thématiques et gouvernance ; Retours d'expérience croisés sur la gouvernance des plans Loire et Rhône ;

Intervenant : SGAR Centre (M Devaux Ros) et/ou M ROUSSET (SGAR Rhône-Alpes) ;

• Echanges avec la salle

16h15 - 16h45 - Synthèse et conclusion



Les travaux de la concertation nationale sur l'accord de partenariat 2014-2020 sont cofinancés par l'Union européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec les fonds européens.





2014-2020

Dans le cadre de la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020, chaque Etat membre de l'Union européenne est amené à rédiger un Accord de Partenariat. En France, l'association des différents partenaires à la préparation de l'Accord de partenariat s'effectue dans le cadre d'une concertation nationale qui se déroule en plusieurs étapes.

Les séminaires thématiques et territoriaux interviennent ainsi après une période de concertation écrite du partenariat national qui s'est achevée le 31 janvier 2013. Ces séminaires ont pour objectif d'affiner les réflexions en cours sur la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020, et d'alimenter la stratégie de l'Accord de partenariat.

PRÉPARER les programmes européens 2014-2020 est une collection lancée par le programme européen d'appui et de coordination technique Europ'Act. Cette collection vise à apporter aux acteurs des politiques européennes mises en œuvre en France les éléments conceptuels, stratégiques et fonctionnels nécessaires à la préparation des programmes 2014-2020. Elle comprend ainsi plusieurs types de supports, tels que résumé d'études, outils d'analyse et de cadrage conceptuel.

Liens utiles

• Pour toute information sur la concertation nationale :
<http://www.partenariat20142020.fr>

• Pour toute information sur Europ'Act et la collection
PRÉPARER les programmes européens 2014-2020 :
<http://www.europ-act.eu>
email : europact@datar.gouv.fr

Contact :

Florence CLERMONT-BROUILLET
Conseillère développement régional
et politiques européennes - DATAR

partenariat20142020@datar.gouv.fr



Imprimé avec des encres végétales, sur papier provenant de forêts gérées durablement.

